

Secrétariat Uniterre
Av. du Grammont 9
1007 Lausanne
Tél : 021 601 74 67
Fax : 021 617 51 75
info@uniterre.ch
www.uniterre.ch

Communiqué de presse

Lausanne, 24 septembre 2007

Les producteurs de lait ont besoin d'un prix équitable ! En Suisse, 1 Fr. par litre !

Les panneaux distribués aujourd'hui vont être installés aux bords des routes et à proximité des fermes. Ils indiquent le prix équitable par litre de lait que chaque producteur en Suisse doit obtenir pour couvrir ses frais de production. Cette action de communication vise à lancer un débat de fond avec la société sur la question des prix payés aux producteurs.

La rémunération correcte est un facteur essentiel au maintien de toute activité économique qui tant à se maintenir et à se développer. Or, actuellement, la production laitière en tant que telle n'est plus rentable pour une très grande majorité des exploitations. Il est donc urgent que cela change et qu'un large débat s'instaure en Suisse mais également en Europe.

Aujourd'hui les acheteurs suisses annoncent des augmentations de prix, mais celles-ci restent bien faibles en regards des baisses successives subies ces dernières années. Les 6 centimes ne compensent en effet que 2 à 3 ans de baisse et ne peuvent en aucun cas satisfaire les producteurs. Ce d'autant plus que la répercussion à la consommation est annoncé à 10 centimes, soit une différence de 4 centimes qui va augmenter les bénéfices annuels déjà conséquents des intermédiaires!

Face à cette situation, les producteurs s'allient au plan européen et définissent des objectifs communs, à savoir une augmentation obligatoire et importante du prix du lait afin de couvrir au minimum les coûts de production et de garantir ainsi une production laitière européenne durable.

Revendications et objectifs communs entre les producteurs de lait suisses et européens

Aujourd'hui, plus de 200 familles paysannes suisses produisant plus de 37 mio. de kg lait se rallient aux revendications des 75'000 producteurs européens, réunis au sein de la Plateforme européenne du lait (European Milk Board ou EMB). Ensemble, ils ont défini et approuvé une revendication claire, à savoir:

Un prix du lait unique en Europe et en Suisse qui est reconnu équitable par les producteurs. Pour la Suisse, il est de 1 Fr. par litre payé net au producteur.

Actuellement, le prix payé par litre de lait ne couvre de loin pas les coûts de production. Le prix moyen se situe à environ 68 ct/litre alors que les coûts ne se situent pas en dessous

de 1 Fr./litre. Une hausse réelle des prix et obligatoire pour maintenir et surtout développer durablement l'appareil actuel de production.

Les moyens pour parvenir à cet objectif sont:

1. Une regroupement des producteurs et des cotas laitiers au plan européen (obj. Fin 2007, 50% du lait européen)

Pour augmenter le prix du lait, les producteurs doivent mettre la pression sur les acheteurs. Bien souvent, ceux-ci travaillent dans plusieurs pays ou même à l'échelle européenne. Les producteurs s'organisent donc à ce même échelon pour se faire entendre. Ils regroupent leur production, développent des stratégies communes, coordonnent des actions et s'accordent pour revendiquer un prix en Europe.

2. Une négociation directe entre un groupe de négociateurs mandaté par l'ensemble des producteurs affiliés et les différents acteurs du marché.

La négociation des prix doit se professionnaliser et doit être performante. Les personnes qui négocient doivent connaître l'objectif – dans ce cas le prix - et doivent être sous mandats directs des producteurs.

3. Si le résultat des négociations n'est pas satisfaisant, différentes actions peuvent être menées, et notamment une grève générale européenne des livraisons de lait.

La création de la plateforme européenne a été constituée pour la coordination d'une éventuelle grève du lait à l'échelle européenne. Néanmoins, différentes actions à l'échelle nationale peuvent être entreprises par les producteurs.

4. Une gestion de la production en main des producteurs afin de maintenir les prix et la mise en place d'une politique agricole basée sur le concept de la souveraineté alimentaire

Le prix du lait fluctue selon les quantités produites. Afin d'adapter au maximum l'offre à la demande, les producteurs doivent pouvoir gérer eux-mêmes leurs contingents à produire, ou à ne pas produire!

Les familles paysannes doivent obtenir des moyens financiers suffisants à court, moyen et long terme pour simplement garantir une production laitière de qualité, garantir une rémunération convenable de leurs employés, entretenir et développer leurs exploitations et subvenir aux différentes attentes de la population. Ils doivent donc obtenir des prix équitables pour l'ensemble de leur production et pour le lait en particulier, et celui-ci est de minimum 1 Fr./kg. C'est à ce prix-là qu'agriculture familiale perdurera.

Pour plus d'information et de renseignements

Pierre-André Tombez, président d'Uniterre 079 634 54 87

Nicolas Bezençon, secrétaire Uniterre, 079 574 54 12, n.bezencon@uniterre.ch